

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 1/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

Votre sujet comporte douze feuilles et quatre parties

- 1^{er} partie : Les étapes de la création d'entreprise
- 2^{ème} partie : L'organisation du travail
- 3^{ème} partie : Le coût de revient kilométrique d'un véhicule
- 4^{ème} partie : Le Bulletin de salaire

Consignes pour faire votre travail :

Vous répondrez sur les documents réponses :
 feuilles 2/12 ; 6/12 ; 7/12 ; 8/12 ; 10/12 ; 11/12 ;
 qui sont à rendre à la fin de l'épreuve, et agrafés à une feuille de copie.

Barème de correction

- 1^{er} partie : Les étapes de la création d'entreprise sur 6 points
- 2^{ème} partie : L'organisation du travail sur 10 points
- 3^{ème} partie : Le coût de revient kilométrique d'un véhicule sur 8 points
- 4^{ème} partie : Le Bulletin de salaire sur 6 points

Total 30 points

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 3/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

2^{ème} partie : L'organisation du travail

Vous êtes conducteur routier dans une entreprise de transport de marchandises. Le directeur du service exploitation vous demande d'organiser la tournée du lundi 2 juillet au mardi 3 juillet.

Votre véhicule :

Vous êtes affecté à la conduite du véhicule articulé ci-dessous :

Tracteur	3709 KL 05	PV : 5,3 T.	PTRA : 26 T.
Semi-remorque	3440 KL 05	PV : 5,5 T.	PTRA : 21 T.

Longueur utile : 10,40 m.	Largeur utile : 2,43 m.	Volume : 60 m ³
Charge utile : 15,2 Tonnes	Nombre de palettes EUR maximum : 26 palettes	

Transports pour la journée du 2 juillet :

Parti de Gap le lundi 2 juillet, vous êtes à Sisteron à 8h00 pour effectuer un transport de Sisteron jusqu'à Montpellier (ORDRE DE MISSION n°1, feuille 4/12) puis un transport de Narbonne jusqu'à Perpignan (ORDRE DE MISSION n°2, feuille 4/12)

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 4/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

ORDRE DE MISSION n°1

Chargement prévu le lundi 2/7 à 8h00

Durée : 1h30

De : Sté MIRA

Parc d'activité

04000 Sisteron

Contact : Service Distribution

A : Ets GRAND

Zone Industrielle

34000 Montpellier

Durée du déchargement : 1h30

Contact : Service approvisionnements

Marchandises 65 fûts

Poids : 15 Tonnes

Forfait : 535€

Lettre de voiture

Gap – Sisteron 51 km (dont 40 km sur autoroute)

Sisteron – Montpellier 251 km sur autoroute

ORDRE DE MISSION n°2

Chargement prévu le Mardi 3/7 à 8h00

Durée : 1h30

De : Sté FULBERT

Zone d'activité

11000 Narbonne

Contact : Service Distribution

A : Ets FERRAND

Zone Industrielle

66000 Perpignan

Durée du déchargement : 1h30

Contact : Service approvisionnements

Marchandises 600 sacs

Poids : 14,5 Tonnes

Forfait : 230€

Lettre de voiture

Montpellier – Narbonne 100 km sur autoroute

Narbonne – Perpignan 65 km sur autoroute

A Perpignan il vous appartient de gérer vous même votre travail, vous contactez votre affréteur habituel et choisissez l'offre de fret de retour (pour Gap) la plus intéressante

Document ressource n°1 : AGENCE DE FRET – DEPART PERPIGNAN, feuille5/12

Document ressource n°2 : schéma routier, feuille6/12

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 5/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

Document ressource n°1

AGENCE DE FRET – DEPART PERPIGNAN (66)

OFFRE n°1

DE : Ets Castany
Aéroport d'activité
66000 PERPIGNAN
Durée du chargement : 1h30
Contact : service exploitation 06 29 02 04 66

A : Carrefour Grand Littoral
13000 MARSEILLE
Durée du déchargement : 1h30
Contact : service approvisionnements

Marchandises : conserves : 26 palettes EUR
Poids d'une palette = 700 Kg
Forfait : 980 €

Lettre de voiture

Perpignan – Marseille 318 km (dont 313 km sur autoroute)
Marseille – Gap 180 km (dont 164 km sur autoroute)

OFFRE n°3

DE : Ets Castany
Aéroport d'activité
66000 PERPIGNAN
Durée du chargement : 1h30
Contact : service exploitation 06 29 02 04 66

A : Leclerc
84000 CAVAILON
Durée du déchargement : 1h30
Contact : service approvisionnements

Marchandises : conserves : 28 palettes EUR
Poids d'une palette = 500 Kg
Forfait : 950 €

Lettre de voiture

Perpignan – Cavaillon 270 km (221 km sur autoroute)
Cavaillon – Gap 183 km (dont 117 km sur autoroute)

OFFRE n°2

DE : Ets Castany
Aéroport d'activité
66000 PERPIGNAN
Durée du chargement : 1h30
Contact : service exploitation 06 29 02 04 66

A : Auchan Le Pontet
84000 AVIGNON
Durée du déchargement : 1h30
Contact : service approvisionnements

Marchandises : conserves : 24 palettes EUR
Poids d'une palette = 600 Kg
Forfait : 970 €

Lettre de voiture

Perpignan – Avignon 242 km (dont 221 km sur autoroute)
Avignon – Gap 169 km sur route

OFFRE n°4

DE : Ets Castany
Aéroport d'activité
66000 PERPIGNAN
Durée du chargement : 1h30
Contact : service exploitation 06 29 02 04 66

A : Casino
26000 VALENCE
Durée du déchargement : 1h30
Contact : service approvisionnements

Marchandises : conserves : 25 palettes EUR
Poids d'une palette = 550 Kg
Forfait : 990 €

Lettre de voiture

Perpignan – Valence 348 km (dont 342 km sur autoroute)
Valence – Gap 157 km sur route

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 9/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

3^{ème} partie : Le coût de revient kilométrique d'un véhicule

TRAVAIL DEMANDE

A l'aide des notes internes du service communication de votre entreprise, calculez le coût de revient kilométrique d'un véhicule porteur de 19 tonnes de PTAC en complétant le tableau annexe 3 : Tableau pour la détermination du coût kilométrique.

NOTE INTERNE : SERVICE FINANCIER

Renseignements concernant le véhicule Porteur

Valeur d'achat = 76 800 € (avec carte grise)

Durée d'utilisation 5 ans, prix de revente = 11 500€

NOTE INTERNE : SERVICE MAINTENANCE

Renseignements techniques concernant le véhicule porteur

Le véhicule parcourt en moyenne 100 000 km par an

Consommation gasoil 35 litres au 100 km

Vidanges : huile moteur 30 litres tous les 15 000 km

Pneumatiques : 6 pneus à changer tous les 120 000 km

NOTE INTERNE : SERVICE COMPTABILITE

Renseignements concernant le véhicule Porteur

charges fixes à l'année pour le véhicule

Salaire brut annuel du chauffeur = 18 000 €, les charges patronales représentent 48% du salaire brut

Les frais de route représentent 7 750 € par an

L'assurance du véhicule est de 3 910 € par an

Les taxes sur le véhicule sont de 368 € par an

Charges variables au kilomètre

Prix du gasoil = 0,80 € le litre

Prix de l'huile du moteur = 2,50 € le litre

Prix d'un pneumatique = 560 €

Coût de l'entretien annuel du véhicule (réparations, vidanges boîte et pont) 6 420€

Coût annuel des péages = 4 500 €

Charges fixes communes de l'entreprise

Le montant total des charges de l'entreprise (frais administratifs, commerciaux, immobiliers, financiers, impôts, assurances communes, etc.) s'élèvent pour l'année à 65 000 €.

La quote-part pour ce véhicule représente 8%

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 10/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

annexe 3 : Tableau pour la détermination du coût kilométrique.

CHARGES VARIABLES AU KM	CHARGES FIXES ANNUELLES POUR LE VEHICULE	CHARGES FIXES ANNUELLES POUR L'ENTREPRISE
Carburant	Salaire	Frais administratifs, commerciaux, immobiliers, financiers, impôts, assurances communes, etc.
Lubrifiant moteur	Charges patronales	
Pneumatiques	Frais de route	
Entretien	Assurance véhicule	
Péages	Taxes	
	Amortissement Porteur	
Terme kilométrique		Charges de structure de l'entreprise
		Taux de quote-part 8%
	Quote-part des charges de structures	←
	Total des charges fixes	
Charges fixes au Km	←	
Coût de revient Km.		

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 11/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

4^{ème} partie : Le Bulletin de salaire

Questions relatives au bulletin de paie (page12/12)

1- Indiquez la période de calcul du salaire

.....

2- Comment peut-on expliquer que M. Thierry Martinien soit payé sur la base de 151,67 heures. Sachant que la durée légale du travail est de 35 h par semaine ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- Calculez le total des retenues sur le salaire de M. Thierry Martinien ? (charges salariales)

.....
.....

4- Calculez le total des charges patronales ?

.....
.....

5- Combien M. Thierry Martinien coûte-t-il à son employeur chaque mois ?

.....
.....

6- Comment peut-on retrouver le net à payer en partant du montant brut ?

.....
.....

ACADEMIES GROUPEMENT IV	Session : 2003
Examen : Brevet d'Etudes Professionnelles	Page : 12/12
Spécialité : Conduite et Services dans le Transport Routier	Durée : 2h30
Epreuve : EP3 Analyse de dossier	coeff. : 1,5

BULLETIN DE PAIE

Société **TRANSPORT**
05000 GAP
SIRET 35698472300015
APE 602M
URSSAF 5680594551723 GAP

MATRICULE : 00095

BULLETIN DE PAIE EN EUROS

Période : du 01/01/2003 au 31/01/2003
Paiement : le 31 Janvier 2003

Qualification professionnelle
OUVRIER GROUPE : 6

N° sécurité sociale
1 80 03 05 236 335 - 12

Date d'entrée
01/09/2002

Echelon coeff. : 138M
BASE 151,67 Heures
TXH 8,119 €

M. Thierry MARTINIEN
HLM les Lavandes
05000 Gap

Convention collective : **TRANSPORT ROUTIERS & ACTIVITES AUXILIAIRES DU TRANSPORT**

Libellé	Base	Taux Salarié	Gains	Retenues	Charges Taux	Patronales Montant
Salaire de base	151,67	8,119	1231,41			
Prime pour non accident	76,22		76,22			
Prime de conduite	76,22		76,22			
SALAIRE BRUT			1383,85			
Maladir Mater. Décès. Veu.	1383,85	0,85%		11,76	12,80%	177,13
Garantie Salaires	1383,85				0,87%	12,04
Congé Fin Activité	1383,85	0,60%		8,30	0,90%	12,45
Prévoyance NC	1383,85	0,25%		3,46	0,25%	3,46
Assurance vieillesse	1383,85	6,55%		90,64	8,20%	113,48
Vieillesse dé plafonnée	1383,85				1,60%	22,14
Veuvage	1383,85	0,10%		1,38		
Allocations familiales	1383,85				5,40%	74,73
Accident du travail	1383,85				4,90%	67,81
CRDS	1314,66	2,90%		38,13		
CSG	1314,66	5,10%		67,05		
Retraite Carcept	1383,85	3,75%		51,89	3,75%	51,89
ASSEDIC Chomage sur TR.A	1383,85	2,00%		27,68	3,60%	49,82
FNGS	1383,85				0,20%	2,77
AGFF TA	1383,85	0,80%		11,07	1,20%	16,61
FNAL Aide au Logement	1383,85				0,40%	5,54
Aide au logement TA	1383,85				0,10%	1,38
IPRIAC	1383,85	0,10%		1,38	0,15%	2,08
Formation Professionnelle	1383,85				1,50%	20,76
Taxe d'Apprentissage	1383,85				0,50%	6,92
Participation effort construction	1383,85				0,45%	6,23

TOTAL RETENUES à calculer

à calculer

NET A PAYER 1071,11

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

MODE DE REGLEMENT	CUMUL ANNUEL		CUMUL	CONGES	REPOS
	Salaire Brut	1 383,85	HEURES		
BNP rue Carnot 05000 GAP 008256985 25	Net imposable		151,67	12,5	0,00